

Mémoire pour les consultations prébudgétaires en
prévision du budget fédéral de 2023

7 octobre 2022

POUR UNE RELANCE RÉUSSIE DE L'INDUSTRIE
MUSICALE : MITIGER LES EFFETS À LONG TERME
DE LA CRISE SANITAIRE ET L'IMPACT DE LA
SITUATION ÉCONOMIQUE TENDUE



Un écosystème musical reposant sur de petites entreprises indépendantes

L'Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo : une association représentative du milieu entrepreneurial musical

Près de 170 entreprises québécoises indépendantes et engagées œuvrant dans les domaines suivants :

- production de disques, de spectacles et de vidéos
- maisons de disques
- gérance d'artistes
- distribution de disques
- maisons d'édition
- agences de spectacles
- salles et diffuseurs de spectacles
- agences de promotion et de relations de presse

Notre écosystème musical est unique au monde. En effet, 95 % de la production de disques, de spectacles et de vidéoclips d'artistes canadiens d'expression française est le fait de structures indépendantes.

Rappelons une spécificité des producteurs indépendants de musique francophone : face à l'étroitesse du marché, ils ont dû se diversifier, et sont souvent à la fois des producteurs d'enregistrements sonores et des producteurs de spectacles.

Des entreprises structurantes pour la chaîne de valeur

L'industrie canadienne francophone de la musique en quelques données clés (ces données sont issues de l'étude de la SODEC sur la [Situation financière des entreprises du PADISQ](#) pour 2018-2019, soit avant la pandémie) :

- L'année précédant la pandémie, les entreprises soutenues par la SODEC ont généré 156 M\$.
- 85 % de ces revenus sont autonomes, 56 % d'entre eux découlent du spectacle.
- La majorité des dépenses effectuées dans le secteur vont à la main-d'œuvre. En enregistrement sonore, c'est à hauteur de 66 % et en spectacle, 77 %.

Le modèle entrepreneurial repose sur le principe du capital de risque : il permet à des producteurs d'investir une part des profits récoltés grâce à ses succès dans le développement d'artistes émergents ou de niche, soutenant ainsi une masse critique d'artistes tout en proposant une offre musicale diversifiée. Le développement d'une carrière d'artiste prend du temps et nécessite des investissements continus, de la création à la diffusion.

Demande de l'ADISQ pour bâtir une reprise pérenne reposant sur des entreprises fortes

Augmentation « des contributions annuelles au Fonds de la musique du Canada (FMC) de façon à octroyer un financement amélioré et plus stable au secteur de la musique »¹ à hauteur de **58 millions \$ d'ici 2024-2025**²

- Cette demande se base sur l'engagement de la plateforme libérale de 2021 d'une augmentation de la contribution annuelle au FMC pour le porter à 50 millions de dollars d'ici 2024-2025, tout en prenant en compte l'inflation, la pénurie de main d'œuvre, et la situation particulière du spectacle.
- Cette demande rejoint celle de nos homologues de la Canadian Independent Music Association.

Au regard de la situation de notre industrie, nous demandons qu'une partie notable des sommes soit engagée dès 2022-2023.

En dirigeant ce soutien vers les entreprises responsables de la production et de la commercialisation d'enregistrements sonores et de spectacles, l'efficacité de celui-ci est maximisée en favorisant des investissements qui génèrent des retombées pour l'ensemble de l'écosystème.

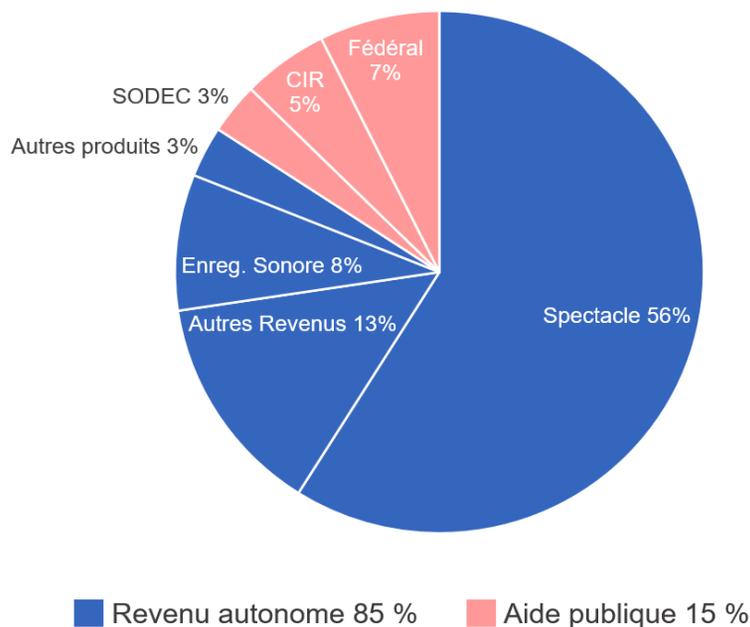
¹Cabinet du premier ministre (16/12/2021). [Lettre de mandat du ministre du Patrimoine canadien](#).

²Le détail des recommandations se trouve à la page 8

Pourquoi soutenir les entreprises responsables de la production musicale ?

Le soutien public : Un effet de levier

Répartition des revenus des entreprises du PADISQ (2018-2019)



Source : SODEC, Situation financière des entreprises du PADISQ (2018-2019)

En musique, l'investissement public a un effet de levier qui permet aux entrepreneurs de prendre des risques et d'investir. Ainsi, en ciblant ces entrepreneurs, plutôt qu'en diluant l'aide, on maximise les retombées pour l'écosystème.

Un soutien public qui produit de grandes retombées

La production de musique et de spectacles est assumée par des entreprises indépendantes qui supportent des risques importants.

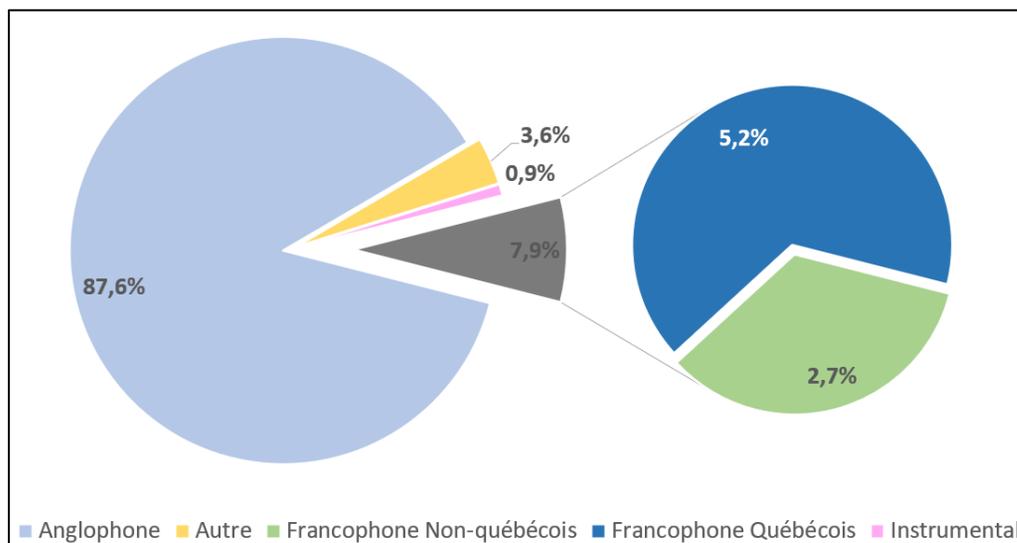
Dans le contexte actuel de grande incertitude, **le cycle d'investissement, crucial à l'épanouissement de l'industrie musicale, doit être maintenu.**

Nos demandes visent à :

- soutenir une masse critique d'artistes, de la création jusqu'à la commercialisation, en enregistrement sonore et en spectacle, mais également une pléthore d'artisans, techniciens et professionnels ;
- stimuler la production originale musicale canadienne en enregistrement sonore et en spectacle dans les deux langues officielles et dans sa diversité, et notamment celle des artistes émergents (plus risquée) ;
- préserver un maximum d'entreprises indépendantes, lesquelles emploient une main-d'œuvre importante et qualifiée ;
- maintenir un écosystème constitué d'entreprises locales, qui produit des retombées économiques, territoriales et sociales importantes.

Un marché encore déséquilibré

Répartition des écoutes sur les services en ligne audio au Québec sur le Top 5 000, selon la langue



Source : Luminata (analyse ADISQ)

Données recensées au Québec du 22 octobre 2021 au 11 août 2022

En *streaming*, au Québec, les pistes d'artistes québécois en français ne captent que 5 % des parts d'écoute. Il est difficile de rivaliser avec les grandes vedettes internationales qui bénéficient de ressources colossales fournies par les majors. Cela veut dire qu'aujourd'hui, pour nos artistes, il est particulièrement difficile de rejoindre leur public.

Depuis 20 ans : un processus de destruction de la valeur

Les ventes d'albums physiques et numériques se sont effondrées et les revenus découlant du streaming sont faméliques.

Un cadre législatif qui tarde à être modernisé.

- Les services de musique en ligne n'ont aucune obligation de mise en valeur et de financement de la production locale.
- Depuis 2012, des modifications à la *Loi sur le droit d'auteur* privent l'industrie de dizaines de millions de dollars

Si la *Loi sur la radiodiffusion* est en cours de modernisation, les effets de celle-ci ne se feront pas sentir avant longtemps.

Parallèlement, pour faire face à ces défis et rivaliser avec les majors, nos entreprises ont des besoins importants en commercialisation et promotion, ainsi que pour le développement d'une intelligence d'affaire adaptée au numérique.

Pour la musique, la crise ne prend pas fin avec la réouverture des salles

Les effets de la COVID

Les deux années de pandémie ont eu un impact profond sur les revenus de l'industrie musicale :

- Revenus en spectacles réduits à presque néant
- Accélération de la chute des ventes d'albums
- Ralentissement des écoutes en *streaming*, notamment lié au rôle moteur du spectacle, qui pour les artistes constitue un outil de promotion majeur
- Baisse des revenus découlant de droits voisins

Le soutien de l'État a été essentiel pour traverser la crise. Il l'est tout autant pour bâtir une reprise solide.

À l'heure de la reprise : un engorgement

Au moment de la reprise, notre secteur fait face à une situation d'engorgement en enregistrement sonore comme en spectacle.

Parallèlement, les spectateurs semblent avoir du mal à se projeter donc ils achètent moins de billets et ils le font de plus en plus au dernier moment, ce qui génère de l'incertitude.

Les projets risqués particulièrement menacés

Ce sont les projets plus à risque qui souffriront le plus de ce contexte, à savoir les productions :

- **francophones ;**
- **originales ;**
- **d'artistes émergents ;**
- **d'artistes œuvrant dans des créneaux spécialisés.**

C'est la diversité et le renouvellement de notre paysage musical qui sont en jeu.

Une situation économique tendue qui affecte l'activité de nos entreprises et leurs marges

Une pénurie de main-d'œuvre qui affecte l'industrie musicale

Comme partout, la pénurie de main-d'œuvre affecte le secteur musical, mais celle-ci a été amplifiée par la COVID. L'arrêt complet des activités a généré de nombreux départs, et beaucoup ne reviendront pas. Que ce soit en administration, en comptabilité, en communication, aucun secteur d'activité n'est épargné. Cela affecte grandement le fonctionnement des entreprises tout en augmentant la fatigue des équipes.

Avec l'augmentation des salaires (on remarque déjà des croissances de 15 à 20 % dans certains domaines), les petites entreprises indépendantes aux moyens limités peinent à être attrayantes.

C'est d'autant plus problématique qu'aujourd'hui, pour assurer sa transition et demeurer compétitif, attirer une main-d'œuvre spécialisée, en particulier sur les enjeux liés au numérique, est incontournable.

L'inflation : un effet ciseaux

L'inflation touche fortement notre secteur, que ce soit dans le fonctionnement quotidien ou en spectacle, où les coûts ont considérablement augmenté (matières premières, déplacements, techniciens) alors que les marges sont extrêmement serrées.

Parallèlement à cette explosion des coûts, il est difficile d'augmenter les revenus. En enregistrement sonore, ils sont aujourd'hui faméliques, et en ce qui concerne les spectacles de chanson francophone il n'y a pas de marge pour augmenter le prix de vente des billets.

En 2019, selon l'Observatoire de la Culture et des Communications du Québec, le prix moyen du billet était de 34 \$ pour un spectacle de chanson francophone contre 61 \$ pour un anglophone. En 2021, le prix moyen d'un billet d'un spectacle de chanson francophone était de 33 \$ contre 71 \$ pour un anglophone. Ainsi, malgré une augmentation des coûts, les prix des spectacles de chanson francophone restent stables.

Enfin, le contexte inflationniste risque de mener à une réallocation des dépenses des ménages qui se matérialiserait par un recentrage vers des dépenses incompressibles comme l'alimentation, et une réduction des dépenses en culture et en loisirs.

Un contexte nécessitant un soutien qui contribue de manière durable à notre écosystème

– Des effets de la COVID-19 à moyen et long et terme

Aujourd'hui, le milieu musical doit composer avec un phénomène d'**engorgement des sorties** pénalisant les projets à risque et émergents, une **évolution des pratiques de consommation** des spectacles qui génèrent de l'incertitude pour le milieu, ou encore un **risque de nouvelle vague**.

– Une situation économique tendue qui affecte l'industrie musicale

Amplifiée par la crise de la COVID-19, la **pénurie de main-d'œuvre** affecte grandement le secteur de la musique qui a de forts besoins, notamment en ressources qualifiées. L'**inflation** affecte les marges déjà serrées de notre industrie, en particulier en spectacle, où le prix de vente est peu élastique. Cette même inflation risque de générer une **compression des dépenses** des ménages en matière de culture. À ce contexte s'ajoute le risque d'une récession.

– Une modernisation de la Loi sur la radiodiffusion encore en cours

Cette situation économique s'ajoute à l'iniquité qui perdure depuis longtemps dans notre secteur en raison de l'**obsolescence de la Loi sur la radiodiffusion**. Si le processus de modernisation en cours aboutit, les effets de celui-ci ne se feront pas sentir avant longtemps.

– Soutenir un modèle entrepreneurial au service de notre écosystème

Ce contexte illustre le besoin de prévisibilité de nos entreprises, ce qui passe notamment par un soutien adapté et stable. Celui-ci devrait se matérialiser par des **aides en production et en commercialisation** afin de faire face à la situation d'engorgement et à la concurrence étrangère. Il devrait également **contribuer au fonctionnement des entreprises** qui emploient des équipes compétentes au service du développement de carrière d'une masse critique d'artistes, entreprises dont les coûts et les besoins en ressources humaines ont fortement augmenté.

Demande pour bâtir une reprise solide dans une situation économique tendue

Augmentation « *des contributions annuelles au Fonds de la musique du Canada de façon à octroyer un financement amélioré et plus stable au secteur de la musique* » à hauteur de **58 millions \$ d'ici 2024-2025.**

- Recommandation 1 : Soutien financier additionnel visant **la production et la commercialisation de musique enregistrée**, notamment en faveur d'artistes émergents : **12 M\$**
- Recommandation 2 : Soutien financier additionnel visant **la production et la commercialisation de spectacles**, notamment en faveur d'artistes émergents : **12 M\$**
- Recommandation 3 : Soutien financier additionnel au fonctionnement visant à **la rétention et à la formation de la main-d'œuvre** : **11 M\$**
- Recommandation 4 : Aide à l'innovation afin de développer des **outils collectifs visant à répondre à la pénurie de main d'œuvre** : **4 M\$**
- Recommandation 5 : Soutien financier additionnel annuel pour **la production de contenus audiovisuels musicaux traditionnels et innovants**: **3 M\$**
- Recommandation 6 : **Pérennisation** du soutien financier annuel additionnel de 10 M\$ octroyé annuellement depuis 2018-2019 en prenant en compte l'inflation : **12 M\$**
- Recommandation 7 : Soutien à l'**exportation** : **4 M\$**

Répartition selon le ratio historique de 40 % pour Musicaction et 60 % pour FACTOR. Ces demandes représentent, pour le marché francophone, 22 M\$.